



Demande d'aide pour un français

Par **konkursh**, le **12/07/2010** à **23:13**

bonjour

je me permet de vous contacter pour solliciter de votre aide concernant ma situation .
je suis un marocain né en France en 1979 (parents marocains), et après 4 ans de ma naissance mon père il a son pré-retraite , et ils décidèrent de repartir vivre au Maroc.
suite au décès de ma mère en 2006 , mon père a décidé de revenir vivre en France, et en 2008 j'apprend que mon père est gravement malade et suivre un traitement par chimiothérapie.

donc j'ai décider de venir avec un visa schengen pour l'Italie pour pouvoir m'en occupé .Après avoir déposer mon dossier de demande de carte de séjour à la préfecture avec l'aide d'un avocat , j'ai bénéficié de récépissé de trois mois renouvelable sur douze mois .
voilà un peu près d'un mois j'ai reçu une obligation de quitter le territoire Française tout en étant né en France !!!

dans l'attente de votre soutien et de votre aide veuillez agréer mes salutations les plus distinguées

Par **chris_ldv**, le **13/07/2010** à **10:55**

Bonjour,

Le fait d'être né en France et d'en être parti il y a 27 ans ne vous donne pas le droit d'obtenir un titre de séjour uniquement sur ce seul élément.

A mon avis le fait d'avoir obtenu un visa Schengen pour l'Italie alors que votre destination finale a toujours été la France pour être proche de votre père a été interprété par

l'administration comme un moyen de contourner la procédure normale qui aurait consisté à demander un visa Schengen directement pour la France.

Vous pouvez solliciter un titre de séjour vie privé et familiale si votre père est toujours en France mais si vous ne pouvez pas justifier d'un logement et de revenus suffisants pour répondre à vos propres besoins en France il est peu plausible qu'il vous soit accordé.

Cordialement,